

Le « 36 »

Accueil :

M. le Député

Mme la Sous-Préfète

Mme la Directrice adjointe de la DRAC

Mme la Vice-présidente de la Région

M. le Vice-président du Département du Nord, Président de la CCSA

Mme la Vice-présidente de la CAF

Mesdames et Messieurs les Maires, adjoints, conseillers municipaux

Mes collègues adjoints et élus du Conseil Municipal d'Anor

Chers Amis,

Nous avons attendu une bonne année avant de vous livrer officiellement ce « bijou culturel dans son écrin ».

En octobre 2020, nous étions dans les starting-blocks, selon la formule consacrée mais... vous connaissez la suite ! L'année, nous l'avons utilisée pour mettre en route cette belle mécanique, la roder au-travers de ces différents espaces, lui donner du corps et de l'expérience.

Je ne vous cacherai pas mon émotion d'avoir pu contribuer avec mes collègues, avec les techniciens et agents, avec le cabinet d'architecture et les entreprises retenues, à l'écriture d'une **nouvelle page de vie** pour cette ancienne école maternelle. J'y ai personnellement usé mes premières culottes, scolarisé à 2 ans et demi avec des noms de directrices qui me reviennent en tête Madame BUISSART, Madame CHRISTOPHE entre autres. C'est aussi pour nous, un clin d'œil à la famille TRICOT qui occupa très longtemps les lieux et notamment le logement de fonction de l'époque, métamorphosé en lieux de découverte.

Un petit retour historique sur ce projet :

Cette école maternelle ne présentait plus les conditions d'accueil de qualité pour des enfants très jeunes : hauteur des murs et des plafonds, confort relatif, dortoir exigü, plusieurs niveaux, la cantine au sous-sol aux normes dépassées. Il fallait revoir notre stratégie ! La décision fut prise de reconstruire une école maternelle moderne, adaptée, ambitieuse, tournée vers le 21^{ème} siècle dans l'espace François Mitterrand à quelques encablures d'où nous nous trouvons.

En 2005, l'inauguration des P'tits Loups officialisait le transfert et notre école maternelle s'endormait pour quelques années accueillant ponctuellement une bibliothèque de premier recours.

Quant à notre territoire de « l'ex-canton de Trélon » lui, s'éveillait aux prémices d'une mutualisation avec un regard bienveillant pour la **création d'un réseau de lecture publique**. Initié et financé par le Département du Nord, tout particulièrement, par son vice-président

Renaud TARDY et la directrice de la MDN Marie-Odile PARIS, nous engageons alors une réflexion à l'échelle de notre bassin de vie, la ville de Fourmies en tête de gondole après la modification des conditions de 10 000 à 15 000 habitants.

La machine était lancée avec une originalité prise personnellement de lui donner un côté transfrontalier avec l'entrée de nos amis belges de l'entité de Momignies. Le seul réseau de lecture publique transfrontalier, en France c'est ici et nulle part ailleurs. J'y reviendrai.

Fourmies développait son projet de médiathèque, **Trélon** échafaudait un dossier autour de la maison TENART et **Anor** se concentrait sur son ancienne école... sauf que la DRAC ne pouvait en financer que deux... nous étions le 3^{ème} !

Heureusement pour nous la fusion des régions est passée par là. Le Nord – Pas-de-Calais épousait en 1^{ère} noce la Picardie, ce qui a permis à M. Pascal ALLARD, notre référent DRAC de récupérer des financements amorçant la pompe de notre dossier en gestation avec 620 000 €. Quelle prise de risque !

Je tiens à rendre un hommage tout particulier et vibrant à M. ALLARD, car sans lui, sans son écoute, nous n'aurions pu concrétiser ce rêve fou. Il m'a fait parvenir un courriel de regrets de ne pouvoir être présent, il en a profité pour témoigner à ceux qui l'ont connu de toute sa sympathie. J'associerai dans mon zoom DRAC, Jacques SAUTERON, éminent conseiller.

Nous allions engranger, dans la foulée, d'autres opportunités. L'État lançait un appel à projets au-travers des **contrats de ruralité**. La CCSA retenue comme premier territoire, valorisant au passage notre engagement autour des Maisons de Santé et du réseau de lecture publique transfrontalier, débloquant 220 000 € pour Anor. Merci à Monsieur le Préfet Michel LALANDE à l'écoute de notre demande.

La Région des Hauts-de-France, sensible à notre engagement et notre détermination autour de l'EcoQuartier de la Verrerie Blanche, se penchait également sur notre berceau en nous octroyant quelques 217 000 € conditionnés à un fonds de concours de la CCSA à hauteur de 180 000 € environ, merci à Lysiane LOCUFIER et à Benoît WASCAT, notre vigilant conseiller régional, hyper présent.

Du côté de la Caisse d'Allocations familiales, dans sa bienveillance, nous obtenions 60 000 € pour notre investissement immobilier.

Important et capital l'investissement, vous en conviendrez ! Mais le fonctionnement à venir se devait d'être peaufiné, préparé, orchestré afin de donner sa pleine mesure d'efficacité dès l'ouverture. Sous la baguette magique du chef d'orchestre **Samuel PECQUERIE**, notre ancien DGS, les réunions se sont enchaînées, mutualisant les idées, les propositions, les suggestions. Les acteurs associés autour d'un groupe de travail « brain-storming » se tachaient pour écrire une partition inédite, unique, multifonctionnelle.

La médiathèque départementale du Nord de l'Avesnois par son directeur **Guy FLODRUPS** nous accompagnait au-travers des compétences de **Christel DUCHEMANN**, hyper présente, relayée en proximité par **Quentin SIMON**, le coordonnateur du réseau de la CCSA. Mme **Aurélie**

LAURENT de la CAF, les directeurs et enseignants des 4 écoles de la Commune, le comité de lecteurs, les historiens locaux **Jacques CRISTEL**, **Christian POINT**, les agents communaux : **Emilie BIENVENU**, **David HOUDELET**, **Samuel SAÏDI**, **Sophie WAROCQUIER** et notre adjointe aux écoles et au 36 **Joëlle BOUTTEFEUX**, les donateurs se séparant de collections personnelles, merci à **Annick CRISTEL**, vous l'avez compris : une véritable machine de guerre culturelle à plein régime. Que du bonheur pour réussir ce projet !

Quel était-il ?

Promouvoir l'accès à la culture pour tous, améliorer les conditions d'accueil des usagers, mettre aux normes l'accessibilité dans un cadre résolument généreux, favorisant les relations intergénérationnelles, les échanges, la Commune a imaginé un concept novateur en la circonstance.

Un équipement multifonctionnel, un lieu de vie et de relations, un lieu de découvertes et de connaissance, un véritable centre de services et d'activités en direction de la jeunesse, grâce au regroupement de plusieurs services.

En bref, un **concept innovant** pour le décloisonnement des fonctions culturelles, sociales et éducatives autour d'**une médiathèque**.

Mais ce n'est pas tout ! les enfants bénéficient, dans ces nouveaux espaces, des prestations périscolaires et du centre de loisirs, les usagers peuvent y être accueillis pour des démarches sociales et formés pour des démarches administratives numériques. Il est également possible d'y chanter au sein de la chorale, d'y faire du théâtre ou des ombres portées, de la musique, d'assister à des séances de cinéma, des conférences, des débats, créer du film d'animation et bien d'autres activités de formation tournées vers la vulgarisation du numérique pour nos seniors, les familles éloignées, le coworking. De la vie, toujours de la vie !

Avec plus de 720 m², répartis sur 3 étages, ce vaste bâtiment implanté au cœur de notre bourg bénéficie d'une réhabilitation répondant aux normes HQE, et d'un niveau de rénovation BBC (bâtiment basse consommation) pilotée par l'équipe d'architecture de l'agence SAKARIBA, représentée aujourd'hui par Rémi WAIRY (Pierre TOUZOT étant à l'étranger).

Un nom : le 36 mais pourquoi ? De multiples raisons.

Tout d'abord, son adresse située au 36 de la rue Pasteur (on n'a pas changé le numéro, je vous assure), ses 3 niveaux et ses 6 fonctions au-travers de sa carte d'identité : la médiathèque-ludothèque cœur de réacteur et ses annexes.

- Son lieu avec l'année 1936, synonyme des premières vacances pour le monde ouvrier,
- Sa référence au polar et son mythique 36, quai des orfèvres,
- Son clin d'œil à de nombreuses expressions comme les 36 chandelles, tous les 36 du mois, ou bien 36 choses à faire.
- **Une volonté affichée également** : multiplier par 5 les créneaux horaires d'ouverture en passant de 7h/semaine à 28h30, un mercredi non-stop de 9h à 20h entre autres.

- **Une ouverture tournée vers les 4 écoles** : toutes les classes sont accueillies une fois par mois les lundis en journée et les mardis matin selon une programmation définie.
- **La modernisation au cœur du fonctionnement** : portiques, consoles, automates et pièces RFID facilitent le parcours des usagers dans leurs besoins, ses ordinateurs et tablettes sont là également pour accompagner.
- **Vous pouvez y trouver** des abonnements presse et magazines quotidiens, presque 8 000 titres, 300 CD et 435 DVD à consulter sur place autour d'un café ou emporter sous forme de prêt, **grâce à la carte médi@pass**, totalement gratuite proposée par le réseau de lecture publique transfrontalier et grâce à la **navette électrique** qui circule plusieurs fois par semaine. Vous pouvez emprunter ou réserver des documents dans l'une des 9 médiathèques du territoire et les redéposer où vous le souhaitez.

Sur l'ensemble du réseau, ce sont près de 65 000 titres différents qui sont empruntables. Impressionnant, n'est-ce pas !

Et dans ce chapitre, vous retrouvez **Quentin SIMON** en chef d'orchestre en partenariat étroit avec **Christel DUCHEMANN** de la MDN. Un grand merci à vous et aux différentes équipes pour votre dynamisme et votre implication.

- **Côté ludothèque**, ce n'est pas moins de 130 jeux pour tous les âges qui sont disponibles sur place et en prêt pour jouer entre amis ou en famille ainsi que la possibilité de jouer sur les consoles.

Le sac du 36 qui vous sera remis après les différentes interventions contiendra un livret présentant les différents espaces, leurs fonctions, les originalités, la programmation de novembre 2021 à juillet 2022. C'est collector, je vous assure.

C'est pour moi l'occasion de remercier publiquement les agents du 36, Emilie BIENVENU, Samuel SAÏDI, David HOUDELET pour l'actualisation de la brochure et Pélagie GABEZ pour une mise en forme attractive, dynamique et gourmande.

Gourmande effectivement, vous pouvez picorer, consommer les différents ateliers proposés, pour tous les goûts, selon les appétits. Pas de risque d'indigestion, je vous confirme sauf à avoir plein d'étoiles dans les yeux. Pour les enfants, les adolescents, les adultes, les seniors à chacun sa place pour s'exprimer, s'isoler dans sa bulle, participer, échanger...

Le 36 accueille également des projets, des animations, des expositions, des artistes et j'en passe... Il souhaite alimenter sans modération la charte d'action culturelle proposée par la MDN confirmant les 3 orientations de la politique culturelle départementale :

- Consolider, accompagner et équilibrer le développement culturel des territoires du Nord en veillant à apporter aux habitants une offre culturelle de qualité et de proximité.
- Elargir l'accès des publics à la culture et lutter contre l'exclusion culturelle.

- Valoriser les richesses culturelles, artistiques et patrimoniales des territoires du Nord afin de renforcer les liens sociaux et intergénérationnels entre les habitants.

Une charte vigilante au respect des 3 axes d'intervention de la MDN :

- Poursuivre l'aménagement culturel et accompagner les usages numériques dans les territoires.
- Accroître les liens entre le culturel, le social et l'éducatif.
- Adapter les services aux besoins des territoires et des populations.

Vous l'avez compris

Le **36** bichonne les enfants,

Le **36** branche les ados,

Le **36** accompagne les adultes

Mais le **36** cocoone aussi les seniors au-travers de ses ateliers : la mémoire, les tablettes ARDOIZ, les rendez-vous des aînés dans l'espace dédié au R-1, ouvert sur un boulo-drome en gestation et un espace de jeux en réflexion.

Le cabinet d'architecture SAKARIBA, en partenariat avec TW ingénierie, Kheops a relevé le challenge de transformer cette école maternelle en un véritable lieu de connaissance et de culture, un tiers-lieu pour tous, ouvert, généreux et adapté.

La durée des travaux fut largement dépassée. Avec le temps, je pardonne, la Covid-19 était là. Merci aux entreprises pour leur professionnalisme. Je les cite : Christian LEFEBVRE, DE BARBA, DEGARDIN Frédéric, les Menuiseries du Val de Sambre, MFB, DEVREESE, GROSFILS, Art Déco, France Résine, Partner Elec, Servais, Schindler, SAE.

L'inauguration du 36, c'est aussi pour moi l'occasion de revenir quelques instants sur le **réseau de lecture publique transfrontalier** et de lui rendre un **hommage tout particulier**.

Aujourd'hui, nous le consommons sans modération, cela semble naturel et normal. Mais c'est grâce à Renaud TARDY, Marie-Odile PARIS, Guy FLODROPS, Christel DUCHEMANN et aujourd'hui Quentin SIMON que ce projet a pu voir le jour. Le territoire a joué le jeu collectivement avec 8 médiathèques côté français, le centre de documentation de l'écomusée de l'Avesnois, la bibliothèque de Momignies en Belgique, et les deux points-relais nouvellement créés. Le Département a mis les moyens financiers et humains qui nous permis de réussir l'offre de services **médi@pass**. La CCSA a bénéficié de 2 contrats Territoire lecture sur la période 2016/2019 et la période 2020/2022 co-écrits avec la DRAC et la MDN. Le bilan du réseau est positif depuis ces 6 années, triplant les adhésions en 3 ans et touchant 19,3 % de la population.

Sans vous, ces deux projets n'auraient pu voir le jour.

Vous avez su nous écouter, nous avons réussi à vous convaincre, c'est du **gagnant-gagnant** pour des aménagements structurants du **partout pour tous**, sans exclusion. Notre territoire peut être fier d'avoir su se parler, se comprendre, tracer une feuille de route.

C'est aujourd'hui, un premier bilan, un arrêt sur images pour se dire qu'il reste encore à faire, mais que la voie est tracée...

Je vous remercie tous pour votre contribution et votre implication, chacun à son niveau. Merci à la DRAC au titre de la DGD, l'Etat pour le FNADT, la Région pour le PRADET – Fonds de revitalisation rurale, le Département pour le FDAN aménagement local et le financement spécifique, la CAF pour l'aide à l'investissement, la CCSA pour le fonds de concours adapté.

J'aurai le plaisir de vous remettre un témoignage de notre sympathie et de notre reconnaissance en fin de protocole : un objet d'art concrétisera ce temps fort et vous tiendra compagnie afin de rappeler ce grand moment.

Vive le 36

Vive le réseau de lecture publique transfrontalier

Vive Anor

Vive le Département du Nord

Vive la Région Hauts-de-France

Vive la France

Je vous remercie,

Jean-Luc PERAT
Maire d'Anor